

COMMUNE DE COULOMMES

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal sont convoqués à la mairie, dans la salle des mariages, pour une réunion ordinaire qui aura lieu le :

Jeudi 31 mars 2022 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

- Comptabilité - Compte de gestion 2021, compte administratif 2021 et budget unique 2022 ; vote des taxes directes ; dépenses à imputer à l'article 6232 « fêtes et cérémonies » ; subventions aux associations
- Cimetière - Règlement ; tarifs des concessions et du columbarium
- Électricité - Éclairage public, 2e tranche
- CCID - Remplacement de deux membres
- Abri-bus - Convention
- Sécurité - Installation de caméras dans le bâtiment municipal
- Parc naturel régional - Approbation des nouveaux statuts
- Achat de matériel - Sonorisation
- Questions diverses - Dissolution du Comité des fêtes ; élections présidentielles ; dates à retenir

Document retranscrit depuis la publication officielle du site coulomm.es.fr, la convocation ayant été publiée directement sur la page web sans fichier PDF.